

TRAVERSE PAYSAGÈRE

Pièce de bois massif destinée à être utilisée comme élément décoratif d'aménagement extérieur. D'aspect brut de sciage avec au minimum 3 arêtes vives, elle est employée comme bordure de massifs, parking, retenue de terre, descente de garage, terrain de pétanque, escalier, allée, chemin, passage piétonnier ou pour les véhicules. La pose peut être verticale ou horizontale.



CHÊNE



PIN

DOMAINES D'UTILISATION

Les traverses paysagères sont employées pour :

- > Délimiter et rythmer les surfaces (exemple : bordures d'allées...)
- > Façonner les formes (exemple : retenues de terre, murets...)
- > Souligner les mouvements de terrain (exemple : escaliers...)
- > Soutenir terrasses et plantations (exemples : chemins, pontons, terrasses...)

ESSENCES

Résineux : pins, douglas

Feuillus : chêne, châtaignier, robinier

SECTIONS DISPONIBLES

		LARGEUR EN MM	60	100	120	125	130	140	150
RÉSINEUX	200			x	x	x			x
	225			x		x			
> Longueur disponible : de 1 à 3 m									
Autres longueurs disponibles selon vos besoins.									
FEUILLUS	150								
	200			x	x				
	220	x					x		
	240							x	
	260								x
> Longueur standard : 2,6 m									
Autres longueurs disponibles selon vos besoins.									

Les sections standardisées sont représentées par « x »



PRÉSENTATION

À ce jour, pour les feuillus, trois catégories de traverses paysagères ont été définies pour répondre à divers usages :

- > **La traverse paysagère Éléance** : pour mettre le bois à l'honneur dans le cadre d'une présentation irréprochable.
- > **La traverse paysagère Classique** : pour allier la performance à une intégration parfaite du bois dans les aménagements extérieurs.
- > **La traverse paysagère Bocagère** : pour structurer les espaces naturels grâce à un produit discret et efficace.

CHOIX D'ASPECT*

QUELLES TRAVERSES POUR QUELS USAGES	ÉLÉANCE	CLASSIQUE	BOCAGÈRE
MODELAGE ET STRUCTURATION DU PAYSAGE	x	x	x
PONTONS, TERRASSES, PASSERELLES, PASSAGES	x	x	
AMÉNAGEMENTS DE LIEUX DE RÉCEPTIONS	x		
AMÉNAGEMENTS ROUTIERS (RONDS-POINTS, PARKINGS...)	x		
ESCALIERS EXTÉRIEURS	x	x	x
BANCS ET AUTRES MOBILIERS	x		
BORDURES	x	x	x

* CHOIX DÉFINIS POUR LES FEUILLUS SELON L'APECF

Les sections standardisées sont représentées par « x »

PERFORMANCES

• **Aptitude à la classe d'emploi** : Les 5 essences proposées sont particulièrement adaptées aux réalisations en extérieur. Avec ou sans traitement, en fonction de la conception des ouvrages, elles conviennent à des classes d'emplois 3.2 et 4 en présentant des longévités supérieures à 10 ans.

• **Durabilité** : La longévité et la durabilité des traverses paysagères dépendent de la mise en œuvre : conception drainante de l'ouvrage, installation d'un feutre géotextile pour retenir la terre...

Pour chaque essence, le fascicule de documentation FD P 20-651 détermine la durée de vie probable des ouvrages en bois en fonction de leur classe d'emploi.

Pour une traverse paysagère en pin notamment, un traitement de préservation par autoclave vide-pression est obligatoire afin de garantir une aptitude à la classe d'emploi 4. Ce traitement garantit une efficacité contre les attaques naturelles de champignons, d'insectes et de termites.

• **Classement** : Critères de classement des traverses élaborés par l'association APECF : voir la fiche N°14

Ce classement ne vise que les essences feuillues.

SERVICES APPORTÉS

Les scieurs français peuvent réaliser des opérations complémentaires sur le produit :

- > Rabotage et usinage des bois
- > Mise à longueur
- > Traitement de préservation : imprégnation autoclave vide-pression

De plus, les scieurs français apportent :

- > La garantie qualité des produits fabriqués en bois français
- > Un stockage sur liteaux des traverses paysagères
- > Une grande réactivité grâce à leur capacité de stockage
- > Des conseils techniques et un suivi personnalisé

POUR ALLER PLUS LOIN...

Consultez les fiches pratiques éditées par la FNB et les associations APECF et ARBUST, disponibles sur www.preferez-le-bois-francais.fr

FICHE PRODUIT N°14

Les traverses paysagères

Le guide des traverses paysagères en chêne, « le choix Naturel pour les aménagements extérieurs »

Le Mémo

« les bois extérieurs durables »
www.bois-autoclave.org

ATOUS PRODUIT

- + Élément décoratif d'aménagement extérieur
- + Produit idéal pour délimiter et rythmer les surfaces
- + Aspect brut mettant en valeur l'authenticité d'un matériau 100 % biosourcé
- + Traçabilité optimale du produit : bois récolté, scié et transformé en France
- + Bois provenant de forêts gérées durablement